



# **Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2050 : Les conséquences de l'inaction**

## **Synthèses**

Durant les dernières décennies, les activités humaines ont engendré une croissance économique sans précédent qui a favorisé l'élévation du niveau de vie. Or la croissance économique et démographique s'effectue à un rythme plus soutenu que la réduction des dégradations environnementales. Pour répondre aux besoins de 2 milliards de personnes supplémentaires d'ici à 2050, il nous faudra être capable de gérer et de restaurer les actifs naturels dont dépend toute forme de vie.

Les *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2050* font une analyse prospective des tendances économiques et démographiques au cours des quatre prochaines décennies, basée sur les travaux de modélisation menés conjointement par l'OCDE et l'Agence d'évaluation environnementale des Pays-Bas (PBL). Cette étude évalue leurs impacts sur l'environnement si l'humanité ne prend pas de mesures plus ambitieuses pour mieux gérer les ressources naturelles. Elle passe ensuite en revue certaines des politiques susceptibles d'améliorer ces perspectives. Ces *Perspectives* portent sur quatre domaines des plus urgents : le changement climatique, la biodiversité, l'eau et les effets de la pollution sur la santé. L'étude conclut qu'il est **nécessaire et urgent d'engager dès à présent une action globale de manière à éviter les coûts et conséquences considérables de l'inaction, tant du point de vue économique que sur le plan humain.**

*Faute de nouvelles politiques, les progrès réalisés pour réduire les pressions sur l'environnement ne suffiront pas à compenser les impacts liés à la croissance économique.*

### **À quoi pourrait ressembler l'environnement en 2050 ?**

D'ici à 2050, la population de la planète devrait passer de 7 milliards à plus de 9 milliards, et **l'économie mondiale devrait presque quadrupler, entraînant une demande croissante en énergie et ressources naturelles**. Si la Chine et l'Inde pourraient voir un ralentissement de leur taux de croissance moyen du PIB, l'Afrique en revanche devrait afficher le taux de croissance le plus élevé du monde entre 2030 et 2050. En 2050, les personnes âgées de plus de 65 ans représenteront plus du quart de la population dans les pays de l'OCDE, contre 15 % aujourd'hui. La Chine et l'Inde doivent elles aussi s'attendre à un important vieillissement démographique, alors que les populations plus jeunes d'autres parties du monde, notamment de l'Afrique, devraient augmenter rapidement. Ces évolutions démographiques et la hausse des niveaux de vie impliquent une modification des modes de vie et des habitudes de consommation, qui aura des conséquences non négligeables pour l'environnement. Près de 70 % de la population de la planète vivra en zone urbaine en 2050, amplifiant des problèmes tels que la pollution de l'air, la congestion des transports et la gestion des déchets.

Une économie mondiale quatre fois plus importante qu'aujourd'hui verra sa consommation d'énergie augmenter de 80 % à l'horizon 2050. **Faute des politiques plus efficaces, la part des énergies fossiles dans le bouquet énergétique mondial devrait demeurer aux environs de 85 %**. Les économies émergentes que sont le Brésil, la Russie, l'Inde, l'Indonésie, la Chine et l'Afrique du Sud (les BRIICS) devraient devenir de gros consommateurs d'énergie. Pour nourrir une population croissante dont les préférences alimentaires évoluent, la superficie des terres agricoles devra augmenter à l'échelle mondiale au cours de la prochaine décennie.

Le « scénario de référence » de la présente étude est basé sur le prolongement de ces tendances socio-économiques conjugué à l'absence de politiques nouvelles. Selon ce scénario, les progrès réalisés en matière de lutte contre la pollution et d'utilisation plus efficace des ressources ne suffiront pas à compenser les pressions que la croissance démographique et la hausse des niveaux de vie font peser sur l'environnement. **La dégradation et l'érosion de notre capital environnemental naturel risquent de se poursuivre jusqu'en 2050, entraînant des changements irréversibles qui pourraient mettre en péril les acquis de deux siècles d'amélioration des niveaux de vie.**

Les principaux défis environnementaux qui ressortent des présentes *Perspectives* sont récapitulés à l'aide du système des « feux de signalisation » (tableau 1). Dans l'ensemble, malgré quelques améliorations ponctuelles, les évolutions probables dans les quatre domaines abordés sont plus alarmantes que dans la précédente édition des *Perspectives*.

**Tableau 1. Grands défis environnementaux : tendances et projections en l'absence de mesures nouvelles**

	 <b>Feu rouge</b>	 <b>Feu orange</b>	 <b>Feu vert</b>
<b>Changement climatique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation des émissions de GES (notamment CO<sub>2</sub> lié à l'énergie) ; hausse des concentrations atmosphériques.</li> <li>• Preuves de plus en plus nombreuses de la réalité du changement climatique et de ses effets.</li> <li>• Engagements de Copenhague/ Cancun insuffisants pour limiter le réchauffement à 2°C de manière efficace par rapport aux coûts.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution des émissions de GES par unité de PIB (découplage relatif) dans les pays de l'OCDE et les BRIICS.</li> <li>• Baisse des émissions de CO<sub>2</sub> liées aux changements d'utilisation des terres (principalement déforestation) dans les pays de l'OCDE et les BRIICS.</li> <li>• Stratégies d'adaptation élaborées dans de nombreux pays mais pas encore suffisamment mises en œuvre.</li> </ul>	
<b>Biodiversité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perte continue de biodiversité sous l'effet de pressions croissantes (dues par exemple aux changements d'utilisation des terres et à l'évolution du climat).</li> <li>• Diminution progressive de la superficie des forêts primaires (vierges).</li> <li>• Surexploitation ou épuisement des stocks halieutiques.</li> <li>• Propagation d'espèces exotiques envahissantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expansion des zones protégées, mais sous-représentation de certains biomes et des aires marines protégées.</li> <li>• Expansion des zones forestières principalement due au reboisement (par exemple plantations) ; les taux de déforestation diminuent mais restent élevés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Progrès dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique avec l'adoption en 2010 du Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 et du protocole de Nagoya.</li> </ul>
<b>Eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation du nombre de personnes vivant dans des bassins hydrographiques soumis à un stress hydrique élevé.</li> <li>• Aggravation de la pollution et épuisement accéléré des ressources en eaux souterraines.</li> <li>• Détérioration de la qualité des eaux de surface dans les pays non membres de l'OCDE ; augmentation de la charge d'éléments nutritifs à l'échelle mondiale et des risques d'eutrophisation.</li> <li>• Populations urbaines augmentant plus vite que le nombre de foyers raccordés aux services d'eau ; nombreux habitants toujours dépourvus d'accès à une eau potable dans les zones rurales et urbaines ; OMD sur l'assainissement non atteint.</li> <li>• Augmentation du volume d'eaux usées non traitées rendues au milieu naturel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de la demande d'eau et de la concurrence entre utilisateurs, et nécessité d'une réallocation de l'eau entre les utilisateurs.</li> <li>• Augmentation du nombre de personnes exposées aux inondations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution de la pollution de l'eau par des sources ponctuelles (industrie, municipalités) dans les pays de l'OCDE.</li> <li>• Réalisation probable de l'OMD sur l'accès à des sources d'approvisionnement améliorées dans les BRIICS.</li> </ul>

<b>Santé et environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation sensible des émissions de SO<sub>2</sub> et NO<sub>x</sub> dans les grandes économies émergentes.</li> <li>• Augmentation du nombre de décès prématurés liés à la pollution de l'air urbain (particules &amp; ozone troposphérique).</li> <li>• Forte charge de morbidité liée à l'exposition à des substances chimiques dangereuses, en particulier dans les pays non membres de l'OCDE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution de la mortalité infantile causée par le manque d'accès à une eau potable et un assainissement amélioré.</li> <li>• Amélioration, encore insuffisante cependant, de l'information sur l'exposition aux produits chimiques dangereux dans l'environnement et dans les produits, sur les effets sanitaires de cette exposition, ainsi que sur les effets d'expositions combinées.</li> <li>• Les gouvernements de nombreux pays de l'OCDE ont modifié ou sont en passe de modifier leur législation afin d'élargir la couverture réglementaire des produits chimiques, mais la mise en œuvre reste incomplète.</li> <li>• Diminution du nombre de décès prématurés dus à la pollution de l'air intérieur liée à l'utilisation de combustibles solides traditionnels, mais arbitrages possibles si les politiques d'atténuation du changement climatique augmentent les prix de l'énergie.</li> <li>• Malgré le changement climatique, baisse du nombre de décès prématurés liés au paludisme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation sensible des émissions de SO<sub>2</sub> et NO<sub>x</sub> dans les grandes économies émergentes.</li> <li>• Augmentation du nombre de décès prématurés liés à la pollution de l'air urbain (particules &amp; ozone troposphérique).</li> <li>• Forte charge de morbidité liée à l'exposition à des substances chimiques dangereuses, en particulier dans les pays non membres de l'OCDE.</li> </ul>
-------------------------------	--	---	--

Notes : Sauf indication contraire, les évolutions signalées sont de portée mondiale.

**Feu vert** = problèmes d'environnement bien pris en charge, ou dont la gestion s'est sensiblement améliorée ces dernières années, mais à propos desquels les pays doivent rester vigilants.

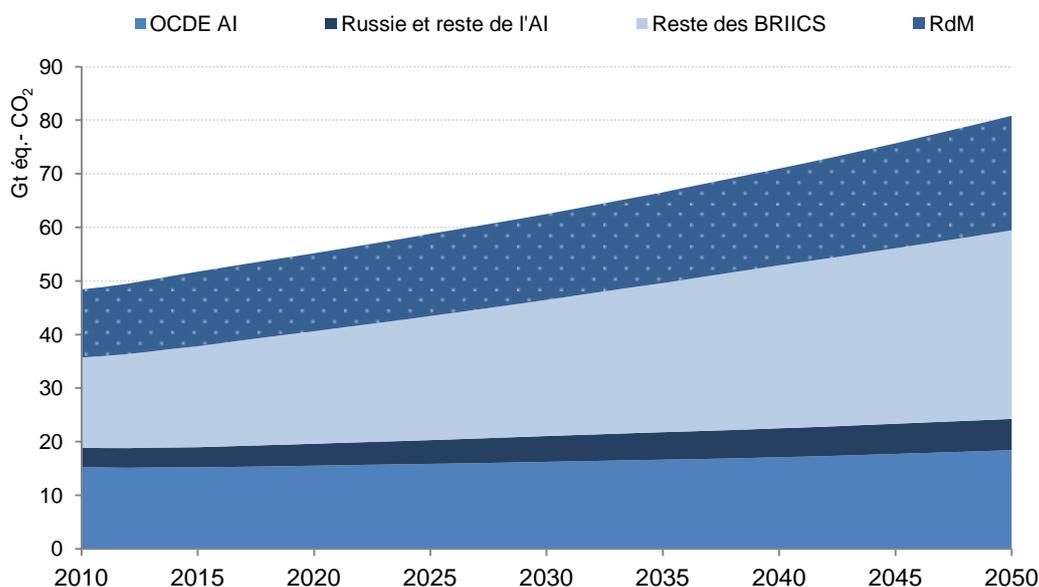
**Feu orange** = problèmes d'environnement qui demeurent épineux mais dont la gestion s'améliore, ou pour lesquels la situation actuelle est incertaine, ou qui ont été bien pris en charge dans le passé mais le sont moins bien aujourd'hui.

**Feu rouge** = problèmes d'environnement qui ne sont pas bien pris en charge, pour lesquels la situation est mauvaise ou s'aggrave, et qui nécessitent une attention urgente.

Faute de politiques plus ambitieuses, d'ici à 2050 :

- **Les perturbations liées au changement climatique vont sans doute s'aggraver et devenir irréversibles**, puisqu'on prévoit une augmentation de 50 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES), essentiellement imputable à un accroissement de 70 % des émissions de CO<sub>2</sub> liées à l'utilisation d'énergie (figure 1). La concentration atmosphérique de GES pourrait atteindre 685 parties par million (ppm) d'ici à 2050. La température moyenne mondiale dépasserait alors de 3°C à 6°C les niveaux préindustriels, excédant l'objectif convenu à l'échelle internationale, à savoir une limitation du réchauffement global à 2°C. Les engagements de réduction des émissions de GES des pays dans les accords de Cancún à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques ne seront pas suffisants pour empêcher que la hausse de la température moyenne mondiale dépasse le seuil de 2°C, à moins d'une baisse très rapide et coûteuse des émissions après 2020. Dépasser le seuil de 2°C entraînerait une altération des régimes pluviométriques ; une fonte accrue des glaciers et du permafrost ; une montée du niveau de la mer et une augmentation de l'intensité et de la fréquence d'événements météorologiques extrêmes. La capacité des populations et des écosystèmes à s'adapter pourrait être mise en danger.

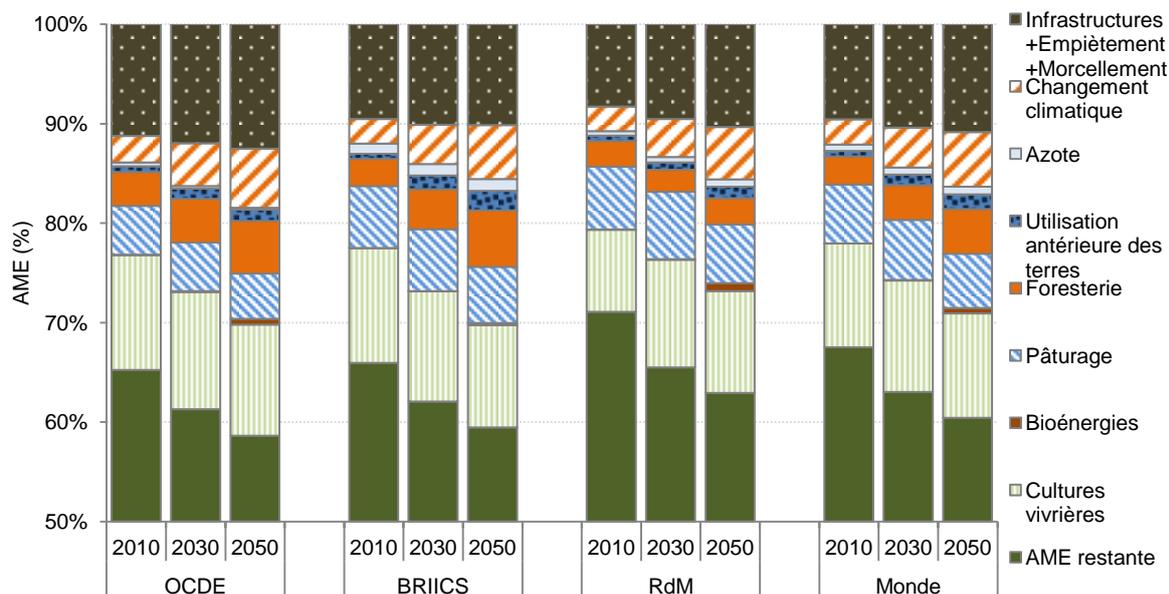
Figure 1. Émissions de GES par région : scénario de référence, 2010-2050



Note : "OCDE AI" correspond au groupe des pays de l'OCDE qui font aussi partie de l'Annexe I du protocole de Kyoto  
 RdM = reste du monde  
 Gt eq.-CO<sub>2</sub> = gigatonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>  
 Source : Scénario de référence des Perspectives de l'environnement de l'OCDE ; résultats du modèle ENV-Linkages.

- L'appauvrissement de la biodiversité devrait se poursuivre**, surtout en Asie, en Europe et en Afrique australe. À l'échelle mondiale, la biodiversité terrestre (mesurée par l'abondance moyenne des espèces – ou AME – un indicateur de l'intégrité des écosystèmes naturels) devrait enregistrer un recul supplémentaire de 10 % d'ici à 2050 (figure 2). La superficie des forêts matures, plus riches en biodiversité, devraient diminuer de 13 %. Les principaux facteurs d'appauvrissement de la biodiversité sont notamment les changements dans l'utilisation des sols (ex. agriculture), l'expansion de la sylviculture commerciale, le développement des infrastructures, l'empiètement des activités humaines et la fragmentation des habitats naturels, ainsi que la pollution et le changement climatique. **D'ici à 2050, le changement climatique sera devenu, selon les projections, le principal facteur d'appauvrissement de la biodiversité, suivi par la sylviculture commerciale et, dans une moindre mesure, le développement des cultures bioénergétiques.** Un tiers environ de la biodiversité dulcicole mondiale a déjà disparu, et il est prévu que cette tendance se poursuive jusqu'en 2050. L'appauvrissement de la biodiversité menace le bien-être humain, surtout pour les populations rurales pauvres et les communautés autochtones, dont les moyens de subsistance sont souvent directement dépendants de la biodiversité et des services des écosystèmes. On estime que cet appauvrissement et la perte des avantages liés aux services écosystémiques, sous l'effet de la diminution des superficies forestières mondiales, par exemple, représentent globalement entre 2 000 et 5 000 milliards USD par an, selon l'étude « L'économie des écosystèmes et de la biodiversité » (TEEB).

Figure 2. Effets de différentes pressions sur l'AME terrestre : scénario de référence, 2010 à 2050

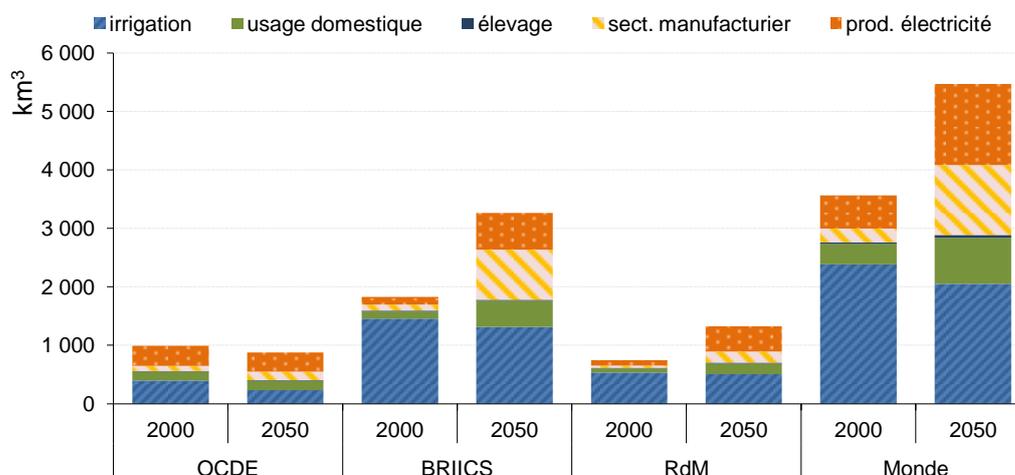


Note : Une AME de 100 % équivaut à un état intact ; des explications complémentaires sont présentées au chapitre 4, tableau 4.1  
RdM = reste du monde

Source : Scénario de référence des Perspectives de l'environnement de l'OCDE, résultats du modèle IMAGE.

- Les ressources disponibles en eau douce subiront des pressions accrues**, 2,3 milliards de personnes de plus qu'aujourd'hui (plus de 40 % de la population mondiale) étant appelés à vivre dans des bassins hydrographiques soumis à un stress hydrique élevé, notamment en Afrique du Nord et en Afrique australe, ainsi qu'en Asie du Sud et en Asie centrale. Globalement, entre 2012 et 2050, la demande d'eau devrait augmenter de quelque 55 % compte tenu des besoins croissants des industries manufacturières (+400 %), de la production d'électricité thermique (+140 %) et des ménages (+130 %) (figure 3). Face à ces demandes concurrentes, il ne sera guère possible d'accroître les quantités d'eau consacrées à l'irrigation dans le *scénario de référence*. La préservation des flux environnementaux sera fragilisée, mettant en danger les écosystèmes. Dans plusieurs régions l'épuisement des eaux souterraines pourrait devenir la plus grande menace pesant sur l'agriculture et sur l'approvisionnement en eau des zones urbaines. **La pollution de l'eau par des éléments nutritifs provenant d'eaux urbaines résiduaires et d'agriculture devrait s'aggraver dans la plupart des régions, intensifiant l'eutrophisation et portant atteinte à la biodiversité aquatique.** Le nombre de personnes ayant accès à une source d'eau *améliorée* (mais pas forcément *propre* à la consommation humaine) devrait augmenter, essentiellement dans les BRIICS. À l'échelle mondiale, on prévoit cependant que plus de 240 millions de personnes seront dépourvues d'accès à une source d'eau améliorée en 2050. Il est peu probable que l'Afrique subsaharienne atteigne l'Objectif du Millénaire pour le développement (OMD) consistant à diviser par deux d'ici 2015 le nombre d'individus qui n'avaient pas accès à un approvisionnement en eau amélioré en 1990. L'OMD relatif à l'assainissement ne sera pas atteint en 2015, et en 2050, 1,4 milliard de personnes seront toujours privées d'accès à un assainissement de base.

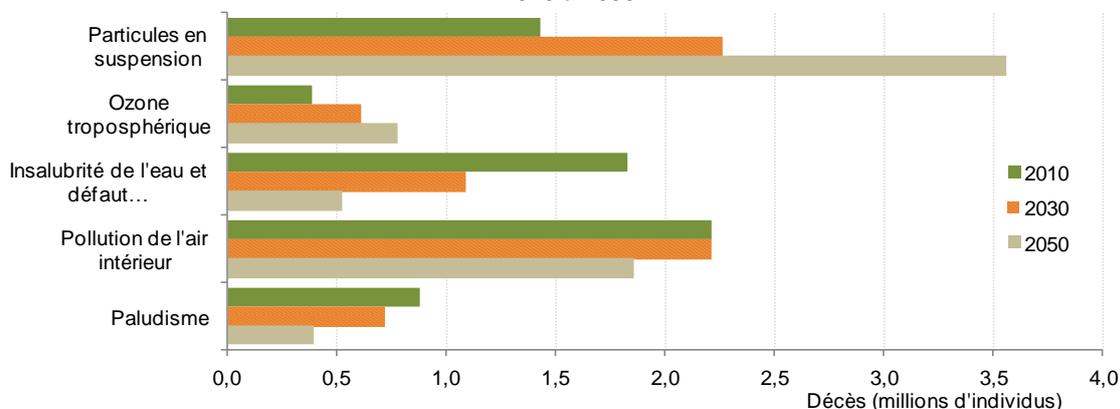
**Figure 3. Demande mondiale d'eau : scénario de référence, 2000 et 2050**



Note : Ce graphique ne mesure que la demande d'« eau bleue » (voir encadré 5.1) et ne tient pas compte de l'agriculture pluviale.  
RdM = reste du monde  
Source : Scénario de référence des Perspectives de l'environnement de l'OCDE, résultats du modèle IMAGE.

- La pollution atmosphérique devrait devenir la principale cause environnementale de décès prématurés à l'échelle mondiale** dans ce scénario (figure 4). Les concentrations de polluants atmosphériques dans certaines villes, en particulier en Asie, sont déjà bien supérieures aux niveaux préconisés par l'Organisation mondiale de la santé. En 2050, le nombre global de décès prématurés associés à l'exposition aux particules devrait plus que doubler pour atteindre 3.6 millions par an, la plupart de ces décès se produisant en Chine et en Inde. Compte tenu de leur vieillissement démographique et de leurs populations urbanisées, les pays de l'OCDE vont enregistrer l'un des plus forts taux de décès prématurés liés à l'ozone troposphérique, après l'Inde. **La charge de morbidité relative à l'exposition aux produits chimiques dangereux** est importante, et pèse plus lourd sur les pays non membres de l'OCDE où les mesures en matière de sécurité chimique sont encore insuffisantes. Pourtant, les pays non membres de l'OCDE devraient accroître considérablement la production de substances chimiques, les BRIICS dépassant les pays de l'OCDE en termes de ventes mondiales en 2050 d'après le scénario de référence. Si les gouvernements des pays de l'OCDE affichent des progrès dans l'évaluation de l'exposition humaine aux substances chimiques, les effets sanitaires des substances chimiques restent mal connus.

**Figure 4. Décès prématurés liés à certains risques environnementaux dans le monde : scénario de référence, 2010 à 2050**



\* Note : Mortalité infantile uniquement

Source : Scénario de référence des Perspectives de l'environnement de l'OCDE, résultats du modèle IMAGE.

## Éviter les conséquences de l'inaction

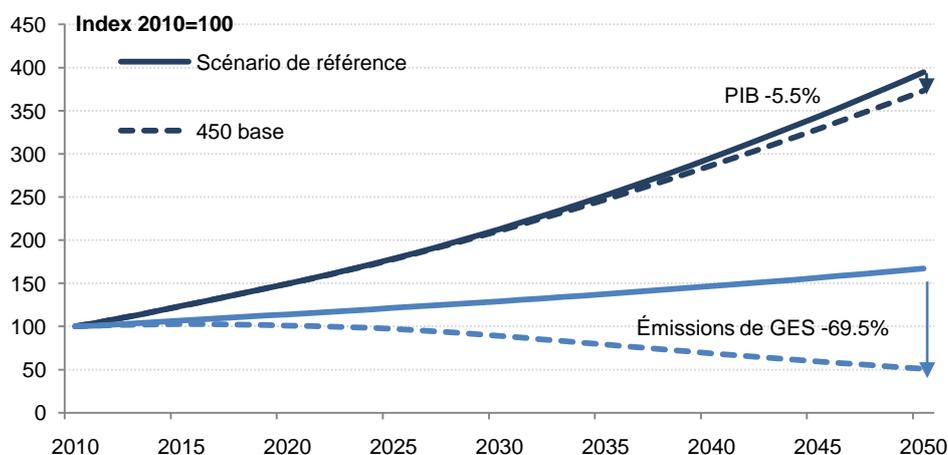
Les projections du *scénario de référence* font apparaître la nécessité urgente d'agir dès à présent pour modifier le cours de notre développement futur. **Au-delà de certains « points de basculement », les modifications préjudiciables subies par les systèmes naturels deviennent irréversibles** (disparition d'espèces, changement climatique, épuisement des ressources en eaux souterraines ou dégradation des sols, par exemple). Or, dans bien des cas, les conséquences environnementales, sociales et économiques qu'entraînerait le franchissement de ces seuils ne sont pas bien appréhendées. Un défi majeur est de trouver un compromis entre l'émission de signaux clairs à l'intention des utilisateurs et des consommateurs de ressources, et la nécessité de conserver une marge de manœuvre et d'adaptation compte tenu des incertitudes.

**Une action précoce est rationnelle, des points de vue environnementaux et économiques.** Par exemple, les *Perspectives* suggèrent que si les pays agissent dès à présent, il reste une chance – certes de plus en plus mince – de voir les émissions de GES atteindre leur maximum avant 2020 et de limiter l'augmentation moyenne de la température mondiale à 2°C. Les *Perspectives* suggèrent qu'un prix mondial du carbone pourrait réduire les émissions de GES de près de 70% en 2050 par rapport au scénario de référence, et limiter les concentrations de GES à 450 ppm (figure 5). Il en résulterait un ralentissement de la croissance économique de 0.2 point de pourcentage par an en moyenne, soit quelque 5.5 % du PIB mondial en 2050. C'est bien peu comparé au coût potentiel de l'inaction qui, selon certaines estimations, pourrait atteindre pas moins de 14 % de la consommation moyenne mondiale par habitant. En outre, d'après les *Perspectives* les bénéfices découlant d'une réduction supplémentaire de la pollution atmosphérique dans les BRIICS pourraient se révéler dix fois plus importants que les coûts en 2050. S'agissant des investissements consacrés à l'amélioration des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans les pays en développement, le rapport entre bénéfices et coûts peut atteindre 7 pour 1 (voir chapitre 5).

### Et si....

...les émissions de NO<sub>x</sub>, de SO<sub>2</sub> et de carbone noir diminuaient de 25 % d'ici à 2050 ? Ce *scénario de réduction de la pollution de l'air* aboutirait à une diminution supplémentaire de 5 % des émissions mondiales de CO<sub>2</sub>, mais ne contribuerait guère à empêcher le doublement attendu des décès prématurés. Étant donné que dans le scénario de référence, la pollution est bien supérieure aux seuils d'innocuité dans de nombreuses villes asiatiques, il faudrait que les objectifs de réduction de la pollution soient encore plus ambitieux pour donner des résultats positifs en termes de santé.

Figure 5. Scénario 450 base : émissions et coûts de l'atténuation au niveau mondial



Source : Scénario de référence des *Perspectives de l'environnement de l'OCDE* ; résultats du modèle ENV-Linkages.

## *Quelles politiques sont susceptibles de modifier ces perspectives?*

**Des politiques bien conçues peuvent contribuer à inverser les tendances prévues par le scénario de référence des Perspectives.** Compte tenu de la complexité des défis environnementaux et des liens d'interdépendance qui les unissent, il est indispensable de faire appel à un large éventail d'instruments d'action, souvent utilisés en combinaison. Ces Perspectives s'appuient sur un cadre politique défini par la *Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte*, dont les pays peuvent adapter à leur niveau de développement, de dotation des ressources et des pressions environnementales. Dans ce contexte, il ya des approches communes :

- **Rendre la pollution plus coûteuse que les solutions plus vertes** ; par exemple, au moyen d'écotaxes et de systèmes d'échange de permis d'émission. En outre, les instruments de marché peuvent générer des précieuses recettes budgétaires.
- **Veiller à ce que les prix reflètent mieux la véritable valeur du patrimoine naturel et des services écosystémiques** ; par exemple, tarification de l'eau, qui est un moyen efficace d'assurer une bonne allocation des ressources en eau rares, paiements pour services écosystémiques, frais d'entrée dans les parcs naturels, etc.
- **Supprimer les subventions préjudiciables à l'environnement** ; une étape importante afin de déterminer véritablement la valeur des ressources et le prix de la pollution (visant par exemple les combustibles fossiles, l'électricité pour les pompes d'irrigation). La production et l'utilisation de combustibles fossiles, par exemple, ont bénéficié ces dernières années de 45 à 75 milliards USD par an de subventions dans les pays de l'OCDE. Les économies émergentes et en développement ont quant à elles accordé en 2010 plus de 400 milliards USD de subventions à la consommation de combustibles fossiles.
- **Concevoir des réglementations et des normes efficaces** ; par exemple, pour préserver la santé humaine ou l'intégrité de l'environnement, pour promouvoir l'efficacité énergétique.
- **Encourager l'innovation verte** ; par exemple en rendant plus coûteux les modes de production et de consommation polluants, en investissant dans le soutien public à la R-D.

**Des panoplies de mesures sont nécessaires parce que ces différents problèmes environnementaux sont étroitement liés.** Par exemple, le changement climatique peut affecter les cycles hydrologiques et accentuer les pressions exercées sur la biodiversité et la santé humaine. La biodiversité et les services écosystémiques sont intimement liés à l'eau, au climat et à la santé humaine : les zones marécageuses purifient l'eau, les mangroves protègent contre les inondations côtières, les forêts contribuent à la régulation du climat et la diversité génétique est nécessaire aux découvertes pharmaceutiques. Il importe d'accorder une attention particulière à ces fonctions environnementales interdépendantes car elles ont des répercussions économiques et sociales plus larges.

## *Réussir la réforme et intégrer la croissance verte dans les priorités de l'action*

Réussir la réforme ne sera possible que si les décideurs font preuve d'une détermination politique suffisante, et si le public est largement convaincu que les changements sont à la fois nécessaires et d'un coût raisonnable. Ces solutions ne seront pas toutes bon marché, c'est pourquoi il importe de chercher celles qui sont les plus efficaces au regard de leurs coûts. Il est essentiel de mieux comprendre les défis et arbitrages auxquels nous sommes confrontés.

**Il est indispensable de faire en sorte que les politiques économiques et sectorielles (par exemple énergie, agriculture, transports) intègrent des objectifs environnementaux**, car elles ont un impact plus grand que celui des seules politiques environnementales. Il convient de replacer les défis environnementaux dans le contexte d'autres défis mondiaux comme la sécurité alimentaire et énergétique et la lutte contre la pauvreté.

**Les politiques bien conçues peuvent maximiser les synergies dans plusieurs domaines.** Par exemple, certaines stratégies de lutte contre la pollution atmosphérique locale peuvent réduire les émissions de GES de tout en réduisant le fardeau économique des problèmes de santé. Les politiques d'atténuation du changement climatique peuvent également protéger la biodiversité, si les émissions sont réduites en évitant la déforestation.

**Il est nécessaire d'examiner avec soin les contradictions entre les politiques et d'y remédier.** Dans le secteur de l'eau, par exemple, de projets d'infrastructure tels que les barrages destinés à améliorer la sécurité hydrique et énergétique peuvent perturber les habitats d'espèces sauvages et les écosystèmes. Le recours accru aux biocombustibles pour atteindre les objectifs climatiques pourrait avoir des effets dommageables sur la biodiversité en exigeant davantage de terres pour les cultures bioénergétiques.

**Et si...**

...les mesures d'atténuation du changement climatique limitaient l'expansion des zones cultivées sur les écosystèmes naturels ? D'après les *Perspectives*, un tel scénario réduirait de 12.7 GtC les émissions de GES liées aux forêts – 7% de réduction des émissions à l'horizon 2050. Dans le même temps, il contribuerait à protéger la biodiversité en réduisant la superficie des terres cultivées de quelque 1.2 million de km<sup>2</sup> et celle des terres consacrées au pâturage de 1 million de km<sup>2</sup> en 2050 par rapport au scénario de référence.

Bon nombre des problèmes environnementaux étant d'ampleur mondiale (comme l'appauvrissement de la biodiversité et le changement climatique) ou liés aux effets internationaux de la mondialisation (par exemple, échanges, investissement international), **la coopération internationale est indispensable pour assurer un partage équitable du coût de l'action.** Ainsi, les zones du monde caractérisées par une « méga-diversité biologique » sont principalement situées dans des pays en développement, mais le poids

**Et si...**

...les engagements de réduction d'émissions annoncés par les pays industrialisés dans le contexte des accords de Cancún étaient mis en œuvre sous la forme de taxes sur le carbone ou de systèmes de plafonnement et d'échange associés à une mise aux enchères intégrale des permis ? Les recettes budgétaires pourraient représenter plus de 0.6 % du PIB de ces pays en 2020, soit plus de 250 milliards USD.

des mesures de conservation de la biodiversité doit être largement partagé car les avantages se font sentir à l'échelle mondiale. Il faut donc mettre en place des stratégies permettant de trouver des financements internationaux pour soutenir ces efforts. De même, le financement international pour une croissance sobre en carbone et résiliente au changement climatique devra être sensiblement accru. D'après les *Perspectives*, les mesures d'atténuation du changement climatique faisant appel aux mécanismes de marché peuvent procurer d'importantes recettes. Il suffirait de mobiliser une faible partie de ces recettes pour apporter une contribution appréciable au financement pour l'action climatique. La coopération internationale est aussi indispensable pour orienter le financement pour assurer un accès universel à une eau potable et des systèmes d'assainissement appropriés.

**Une meilleure information permet de mener de meilleures politiques. Notre base de connaissances doit être consolidée.** Dans de nombreux domaines, l'évaluation économique devrait être améliorée, notamment en ce qui concerne les avantages de la biodiversité et des services écosystémiques, ainsi que les coûts sanitaires associés à l'exposition aux produits chimiques. On pourra ainsi mieux mesurer les aspects de l'amélioration du bien-être humain et du progrès dont le seul PIB est incapable de rendre compte. Une meilleure information sur les coûts et avantages aidera à mieux cerner les coûts de l'inaction et à justifier de manière convaincante les réformes en faveur de la croissance verte.

Ces *Perspectives* proposent aux responsables de l'élaboration des politiques des moyens d'action pouvant être mis en œuvre dès à présent afin de placer le monde sur la voie d'un développement plus durable.

Contact: [Kumi.Kitamori@oecd.org](mailto:Kumi.Kitamori@oecd.org)

L'ouvrage *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2050* (OCDE, 2012) a été préparé par une équipe conjointe de l'OCDE et l'Agence d'évaluation environnementale des Pays-Bas (PBL). Celui-ci comprend des chapitres sur : les évolutions socio-économiques, le changement climatique, la biodiversité, l'eau et la santé et l'environnement.

[www.oecd.org/environnement/perspectives2050](http://www.oecd.org/environnement/perspectives2050)